



Qu'est ce qu'on attend pour être heureux?

Paris le 14 mai 2022

La RATP a depuis quelques années entrepris sa transformation et tous les agents arrivaient à suivre le mouvement. Les syndicats de leur côté jouaient leur rôle de garde fou en évitant « le pire du pire ».

Ça c'était avant. Depuis l'arrivée de notre nouvelle PDG, les choses se sont accélérées comme jamais. **Les projets de réorganisation à peine terminés, la direction réorganise, dénonce des protocoles (RDS, RDCE pour ne citer que les plus importants).** Cependant il convient de préciser que tous les départements sont concernés puisque la direction presse le pas pour que nous soyons tous et toutes en BU en 2023. La course infernale ne semble pas prête de s'arrêter bien au contraire.

Et nous agents dans tout ça? Et les syndicats?

Nous sommes les uns et les autres pris dans cette aspiration. Nous n'avons même plus le temps de nous poser pour définir une stratégie qui nous permette de résister à cette tornade. Les projets sont partout, la priorité aussi, la direction de l'entreprise nous étouffe et cherche à nous rendre silencieux.

Tout est mis en place pour désorganiser les syndicats pendant que l'entreprise se réorganise. Le temps est précieux pour cette direction qui a des projets ambitieux. Des contres attaques se préparent ici et là, des mouvements de grève sont annoncés et c'est tant mieux car nous devons lutter.

Lutter pour que chacun d'entres nous ait un avenir meilleur.

Nous ne devons pas baisser les bras et nous diviser.

L'heure est venue pour démontrer à nos dirigeants que nous souhaitons un autre projet. Un projet qui améliore nos conditions de travail, qui nous rende à nouveau la fierté d'être au service du public.

Un projet qui n'a pas comme seul objectif la rentabilité.

Nous pouvons imposer d'autres choix.

Il faut que l'on y croit.

Les syndicats ne doivent pas faire de préavis catégoriels

Nous devons être unis face à nos tutelles

Les 23, 24 et 25 mai un préavis a été déposé pour RDS

Le SAT-RATP implore les syndicats représentatifs

À déposer un préavis pour les départements

MTS, RER, INFRA, SUR, SEM, CML, MRF, M2E, MOP, SIT etc...

À mobiliser aussi les encadrants

Car personne ne sera épargné.

